



N°521
Entrée le 22.03.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 25.03.2024

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 22 mars 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes** concernant **les relations diplomatiques avec la Serbie**.

Selon des informations circulant en ligne et sur les réseaux sociaux, il semble que le président serbe Alexandar Vučić ait récemment proféré des menaces concernant une possible invasion du Kosovo.

Au cours de la dernière décennie, les relations diplomatiques de la Serbie ont continué de naviguer entre des liens historiques profonds avec la Russie et un alignement plus fort avec l'Union européenne, la Serbie étant candidat officiel à l'adhésion depuis 2014. Alors que le refus du gouvernement serbe de se joindre aux sanctions occidentales contre la Russie avait déjà attiré des critiques de la part de l'UE et des États-Unis, la signature en 2022 d'un accord pour des "consultations" de politique étrangère à long terme avec la Russie a soulevé de nouvelles questions tant pour la relation entre la Serbie et l'UE que pour les relations bilatérales entre la Serbie et ses partenaires occidentaux.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

1. **Quelle est l'appréciation de Monsieur le Ministre concernant les propos récents du président serbe envers le Kosovo ?**
2. **Monsieur le Ministre envisage-t-il des conséquences diplomatiques ? Dans l'affirmative, lesquelles ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Sam TANSON
Députée



**Réponse du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel,
à la question parlementaire n° 521, déposée le 22 mars 2024
par l'honorable députée Mme Sam Tanson**

- 1. Quelle est l'appréciation de Monsieur le Ministre concernant les propos récents du président serbe envers le Kosovo ?**
- 2. Monsieur le Ministre envisage-t-il des conséquences diplomatiques ? Dans l'affirmative, lesquelles ?**

Il importe d'éclaircir le contexte dans lequel ces propos ont été tenus. Le Président Aleksandar Vučić a prononcé le discours en question à l'occasion de la commémoration du vingtième anniversaire du 17 mars 2004, date à laquelle éclataient au Kosovo des violences anti-serbes et anti-orthodoxes. Il s'agissait des affrontements les plus meurtriers depuis la fin, en juin 1999, de la guerre qui avait opposé l'armée serbe à la communauté albanaise. A côté de cet aspect spécifique, il n'est pas exclu que l'actualité politique locale, nationale et régionale, avec, entre autres, la réorganisation des élections municipales à Belgrade qui se tiendront le 2 juin prochain, ait incité le Président Vučić à se positionner ainsi.

Que ce soit sur le plan bilatéral, avec les partenaires du Benelux ou au sein de l'Union européenne, le Luxembourg souligne la nécessité de mettre fin aux rhétoriques menant à des tensions. En outre, il y a lieu de rappeler que l'Union européenne et ses Etats membres continuent à demander aux deux parties, dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina, de progresser rapidement dans la normalisation de leurs relations, élément essentiel pour la sécurité et la stabilité de la région et pour l'avancement des deux parties sur leurs trajectoires européennes respectives.

Le Luxembourg continuera de suivre la situation de près et de se coordonner avec ses partenaires afin d'évaluer les développements dans la région.

Luxembourg, le 15 avril 2024

Le Ministre des Affaires étrangères
et du Commerce extérieur

(s.) Xavier Bettel